Eco-mobilier lance en Charente-Maritime un appel d’offres pour des solutions de collecte du mobilier usagé

jeudi 2 juillet 2020, par lpe

Eco-mobilier est l’éco-organisme en charge de la collecte, du tri et du recyclage des meubles, des objets et des éléments d’ameublement et d’agencement usagés.

Eco-mobilier vise le ZERO déchet à horizon 2023, un objectif ambitieux qui ne peut être atteint que grâce à l’implication de tous. Dans ce but, Eco-mobilier a entièrement repensé la collecte du mobilier en France avec la mise en œuvre début 2020 d’une organisation optimisée : contrat avec de nouveaux acteurs locaux, diminution de 25% du nombre de kilomètres parcourus entre l’enlèvement (déchèteries, magasins...) et les centres de tri... Eco-mobilier souhaite aujourd’hui aller plus loin via l’expérimentation de nouveaux modes de collecte qui auront lieu dans cinq départements français, notamment en Charente-Maritime.

Un appel d’offres ouvert aux acteurs de proximité

Pour simplifier le tri du mobilier usagé, proposer aux habitants des solutions accessibles sur leurs lieux de vie, Eco-mobilier est à la recherche de nouveaux partenaires implantés dans les centres villes ou en périphérie immédiate.

L’objectif est d’améliorer la collecte en étant plus proche du consommateur et d’offrir de nouvelles solutions au consommateur citoyen : collecte séparée de la literie, reprise des meubles usagés dans des lieux de proximité, points de collectes ponctuels et mobiles en partenariat avec les enseignes et les collectivités … Ce nouveau dispositif devrait permettre d’accroître les volumes et le niveau de valorisation des objets collectés.

Deux lots vont concerner directement les professionnels du déchet, les livreurs, les logisticiens ou les associations de l’Économie Sociale et Solidaire qui possèdent un lieu de stockage et un véhicule permettant la collecte :
- Transport et regroupement des matelas et sommiers : fin 2020, Eco-mobilier accompagnera la reprise des matelas usagés mise en place par les magasins distributeurs. L’objet de cet appel d’offres est de trouver des professionnels capables de réaliser l’enlèvement et le regroupement, notamment sur les magasins, des matelas emballés dans des sacs dédiés.
- Enlèvement et regroupement de couettes et d’oreillers : fin 2020, Eco-mobilier souhaiterait mettre en place la reprise de couettes et oreillers sur de nouveaux lieux. L’objet de cet appel d’offres est de trouver des professionnels capables de gérer l’enlèvement et le regroupement de couettes et oreillers.

Deux autres lots participent à un meilleur service rendu aux consommateurs citoyens, grâce à des collectes fixes ou mobiles et ponctuelles. L’idée est de privilégier la proximité en faisant intervenir les associations, les professionnels du déchet, mais aussi des commerçants de type "point de retrait de colis" pour la collecte des matelas, couettes et oreillers. Les lots concernés sont :
- La collecte ponctuelle de mobilier et literie usagés : Eco-mobilier va organiser des journées de sensibilisation au recyclage des objets de la maison dont du mobilier usagé, ainsi que la literie, sur les parkings de ses adhérents, les magasins de meubles. L’objet de cet appel d’offres est de trouver des professionnels capables de gérer de manière autonome une journée de collecte, grâce à la mise à

disposition d’au moins un opérateur et d’un utilitaire grand volume.
- Points de collecte grand public pour des articles usagés de literie : l’objet de cet appel d’offres est de trouver de nouveaux points de collecte pour les articles de literie, afin d’apporter un nouveau service de proximité au grand public.

Les dossiers de candidature doivent être déposé avant le 23 juillet 2020 à 18h en suivant ce lien.

A propos d’Eco-mobilier : Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français, Eco-mobilier est l’éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l’éco-participation est appliquée à l’achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté plus de 2 millions de tonnes de meubles usagés, réemployées, recyclées ou valorisées à plus de 90% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les éléments d’ameublement et d’agencement.